



**Solidarité  
Laïque**  
Tunisie

# **RAPPORT D'ACTIVITES 2023**

SOLIDARITE LAIQUE TUNISIE  
Siège social : 13 rue Dr Alphonse Laveran 1002 Tunis

[www.solidaritelaiquemediterranee.tn](http://www.solidaritelaiquemediterranee.tn)

**SYNTHÈSE  
D'ÉLÉMENTS  
FINANCIERS**



**EXTRAIT DES RAPPORTS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES DE L'ASSOCIATION SOLIDARITE LAÏQUE TUNISIE**  
Exercice 2023

Mesdames, Messieurs,

**1- Opinion sur les états financiers**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre association, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « Solidarité Laïque Tunisie ». Ces états financiers présentent au 31 décembre 2023, un total des actifs nets de 776 080 DT, un excédent des produits sur les charges de 69 408 DT et une variation de trésorerie positive de 216 904 DT, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**2- Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3- Autres obligations légales et réglementaires**

3-1- Nous avons également procédé, conformément à la réglementation en vigueur à la vérification des informations données dans le rapport d'activité.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels.

3-2- Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE					
ACTIFS (TND)	2023	2022	PASSIFS ET ACTIFS NETS (TND)	2023	2022
	Net	Net			
Liquidités et équivalents aux liquidités	317 788	100 864	Concours bancaires et autres passifs financiers		
Placements et autres actifs financiers			Autres passifs courants	171 346	173 438
Autres actifs courants	16 125	77 945	Fournisseurs et comptes rattachés	1 026	7 629
Immobilisation financières	12 600	34 200	Emprunts	-	-
Immobilisation corporelles	601 958	674 729	<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>172 372</b>	<b>181 067</b>
Immobilisation incorporelles	-	-	Dotations	-	-
			Excédents reportés	706 672	687 539
			Excédent de l'exercice	69 408	19 132
			<b>TOTAL DES ACTIFS NETS</b>	<b>776 080</b>	<b>706 671</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>948 481</b>	<b>887 739</b>	<b>TOTAL DES PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>	<b>948 481</b>	<b>887 739</b>

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES					
CHARGES (TND)	2023	2022	PRODUITS (TND)	2023	2022
Achats consommés de fournitures et approvisionn	79 300	156 291	Codification des adhérents	-	-
Charges de personnel	696 130	686 057	Revenus des activités et manifestations	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	94 823	53 191	Subventions de fonctionnement	-	-
Autres charges courantes	2 629 156	2 882 199	Apports non monétaires	882 054	519 966
Charges financières nettes	-	-	Autres Apports	2 682 971	3 231 341
Autres pertes	791	182	Produits des placements	123	20 256
			Autres gains	4 558	27 488
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3 508 200</b>	<b>3 779 818</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>3 569 707</b>	<b>3 799 081</b>
			<b>EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>69 408</b>	<b>19 132</b>

Tunis, le 12 Avril 2024

Commissaire aux comptes

R/ Cabinet Ben Lakhal Chokri

Cabinet Ben Lakhal Chokri CBC Audit et Conseil  
Expert Comptable Membre de l'Ordre  
Immeuble Les 2021 Blvd 612, 3ème étage  
Bureaux 031 - Les Berges du Lac Tunis  
TUNISIE : 970 205 447

# Rapport d'activités

---

## PERENNISATION SAA

### LANCEMENT ET PROGRESSION DE LA PHASE OPERATIONNELLE DU PROCESSUS

Autonomiser et inscrire la dynamique Soyons actifs.ves, ses processus collectifs et ses résultats dans la durée

Juin 23 => Mise en place Commission 'pérennisation' au sein du COPIL qui accompagnera les différentes étapes de la réflexion collective

Septembre 23

Production des principes organisationnels et d'un schéma général composé de 7 entités

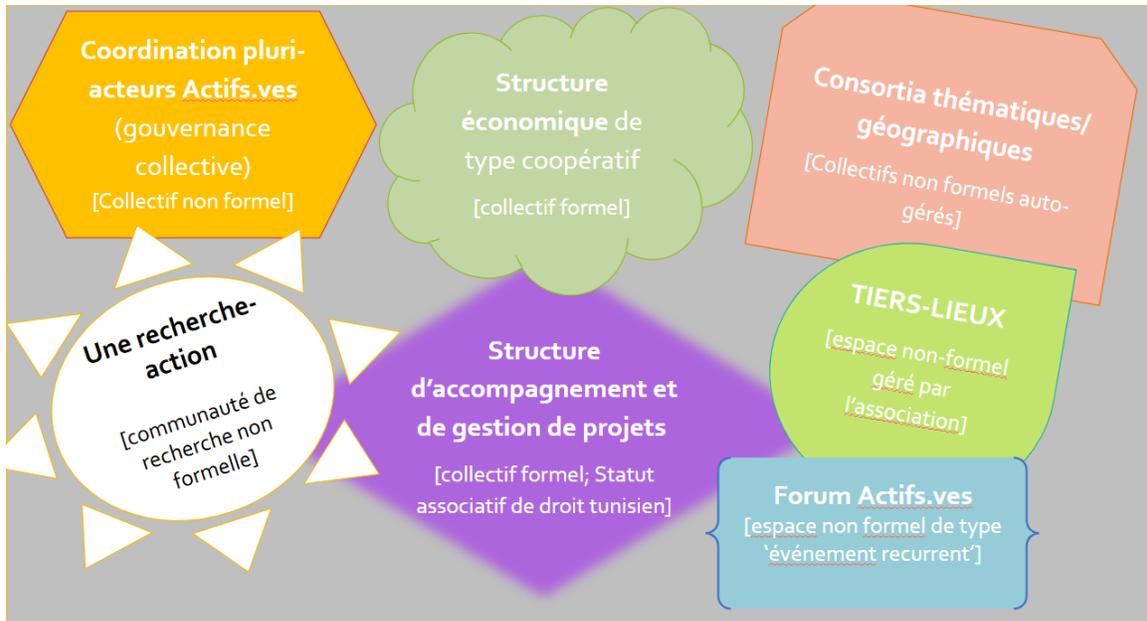
Education et ESS

Octobre 23

Enrichissement de la proposition initiale durant la rencontre de Tunis et celle de Marseille

Novembre 23

Validation en AP des axes prioritaires de la stratégie de pérennisation et d'une forme d'écosystème de 7 composantes



### **Tiers Lieux :**

(Espace de mixité sociale thématique ou généraliste)

Mixité intergénérationnelle, sociale et institutionnelle : Lieu ouvert à tous, encourageant les rencontres entre différentes générations, groupes sociaux et institutions.

Espace de ressources au service du projet social : Accessible aux jeunes, aux associations, et aux acteurs locaux, offrant des ressources pour le développement de projets.

les échanges dans un cadre inclusif et convivial.

### **Think Tank ESS:**

( Espace de mise en débat, de ressources, de production d'innovation et de promotion de l'ESS auprès des décideurs publics et privés comme des collectifs de citoyens)

Une entité qui s'adapte aux spécificités des acteurs dans les régions, aux enjeux ainsi qu'aux domaines de compétences de chacun.e.

Permet de produire des savoirs et connaissances à partir des activités menées sur le terrain, partant d'une approche empirique dans l'objectif d'influencer les politiques publiques liées à l'emploi, l'économie, L'ESS.

Ceci permettra de poursuivre la logique de recherche-action qui a été mise en place grâce au PCPA.

### **Think Tank Education:**

(Espace progressiste indépendant ayant pour but de produire et diffuser des solutions politiques innovantes en matière d'éducation inclusive)

Un laboratoire de promotion du développement social, culturel et éducatif des individus et des communautés. Il s'agira d'un groupe de réflexion et de recherche indépendant, dédié à l'analyse et à la proposition de solutions sur des enjeux spécifiques.

Missions :

- Recherche et Développement
- Formation/ Renforcement des capacités
- Sensibilisation /Animation et Accompagnement
- Conseil et Expertise /Collaboration et Partenariats /Plaidoyer

### **Espace de Citoyenneté:**

Réseau de mobilité et d'action citoyennes internationales

Mobilisation de Volontaires Lieu d'échange et de valorisation de l'action collective

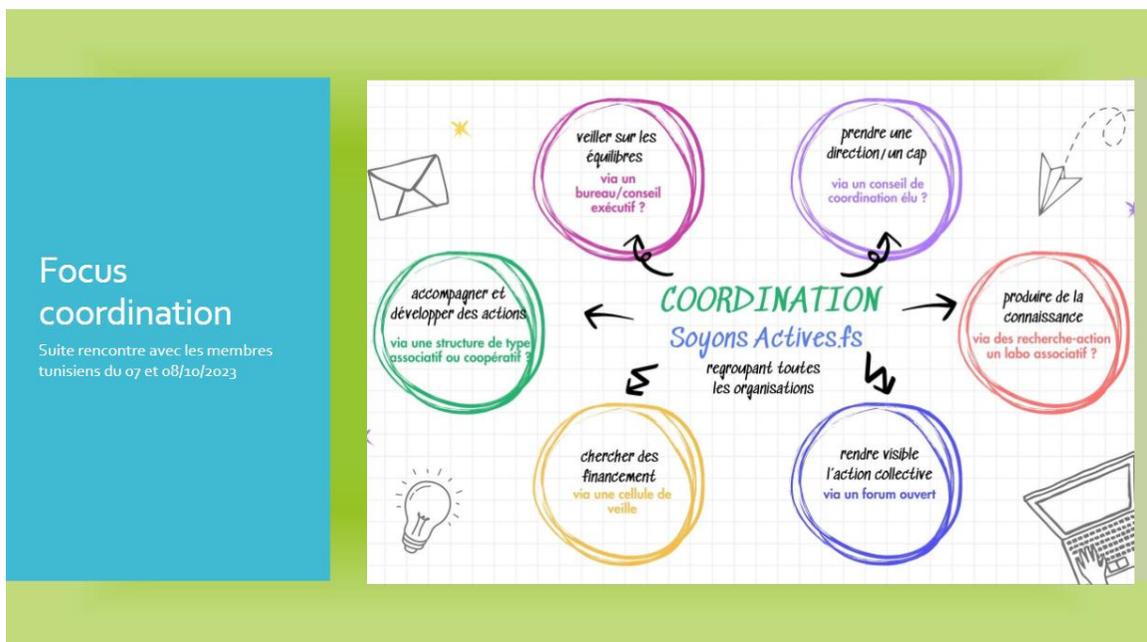
Un espace dédié à la mobilité des jeunes et se veut un lieu d'échanges et de rencontres entre jeunes à travers le monde. Il s'agira d'un espace de dialogue permettant de partager des idées, des expériences et de renforcer la mobilité internationale. Espace qui permet d'échanger et d'agir autour d'enjeux communs des pays de deux rives . Espace qui peut nourrir l'engagement citoyen et ouvrir aux échanges interculturels. Espace de rencontre, qui favorise le débat entre organisations de deux rives et la maîtrise de certaines problématiques/thématiques. Espace inclusif et vital dans des pays où l'espace civique se rétrécit .

### **Société de Services Associatifs :**

(Acteur économique permettant de mobiliser et valoriser l'expertise individuelle et collective d'accompagnement)

- Lieu d'expérimentation sociale

- Une démarche qui peut évoluer
- Propose des services payants et non payants en réponse à l'objet de renforcement des actions et projets qui contribuent à la réduction des inégalités
- Un espace de valorisation et de mutualisation des expertises des deux rives
- Une structure qui a de l'expertise existante et qui peut collaborer avec d'autres intervenants.



# JEUNES DES 2 RIVES

## UNE CITOYENNETE OUVERTE SUR LE MONDE

Le programme “**Jeunes des 2 Rives**” (J2R) soutient la construction d’une citoyenneté ouverte sur le monde auprès des jeunes du bassin méditerranéen, particulièrement celles et ceux qui sont les plus exposé.e.s aux inégalités. Après deux ans de paralysie liée à la pandémie mondiale, J2R a mis l’accent sur le développement des projets de jeunes (éduquer / former par “l’agir”) et l’accompagnement des éducateur.trices autour d’activités concrètes.

### Nos principales activités en 2023

- Près de 500 jeunes formés.e.s à l’expression citoyenne numérique ont produit et réalisé une cinquantaine de capsules vidéo.
- Un comité éditorial composé de 15 jeunes de France, du Maroc et de Tunisie a animé le média J2R, défini les formats des événements et apporté de la résonance à la direction stratégique du programme ;
- Des rencontres nationales en France, au Maroc et en Tunisie ont mobilisé chacune près de 20 structures éducatives et 40 éducateur.trice.s ;
- Une rencontre transnationale (mai 2023) a rassemblé près de 150 éducateur.trice.s de France, du Maroc et de Tunisie autour d’activités d’échanges et d’analyse de pratique, à Hammamet en Tunisie ;
- L’association “Tadamount Wa Tanmia” a été identifiée pour coordonner un collectif de 10 structures nationales formées et opérationnelles en 2024 au Liban ;
- RYCO (Regional Youth Cooperation Office) a été identifié pour coordonner un collectif de 5 structures nationales formées et opérationnelles en 2024

- Ouverture du programme en Algérie à travers la participation de jeunes de France au festival culturel et artistique de Beni Abes

## **Résultats du Programme J2R 2023 - Tunisie**

### ***Résumé Global***

Objectif : Renforcer l'engagement des jeunes à travers des projets de solidarité locale et internationale.

- Participants : Éducateurs, jeunes, associations partenaires.
- Année ciblée : 2023

### **Résultat 1 – Renforcement des Capacités des Éducateurs**

Diagnostic des besoins réalisé (février 2023)

Formation de 20 éducateurs (mai 2023)

Accompagnement de 20 éducateurs sur les projets de solidarité.

### **Résultat 2 – Communauté de Pratique des Éducateurs**

Séminaire transnational avec 30 participants (mai 2023)

2 laboratoires d'innovation pédagogique (juin et juillet 2023).

### **Résultat 3 – Projets de Solidarité des Jeunes**

10 projets (2 nationaux, 8 internationaux Sud-Sud et Nord-Sud).

120 jeunes impliqués dans la co-construction des projets.

1 projet de réinvestissement territorial (Gabès).

### **Résultat 4 – Sensibilisation & Médias par les Jeunes**

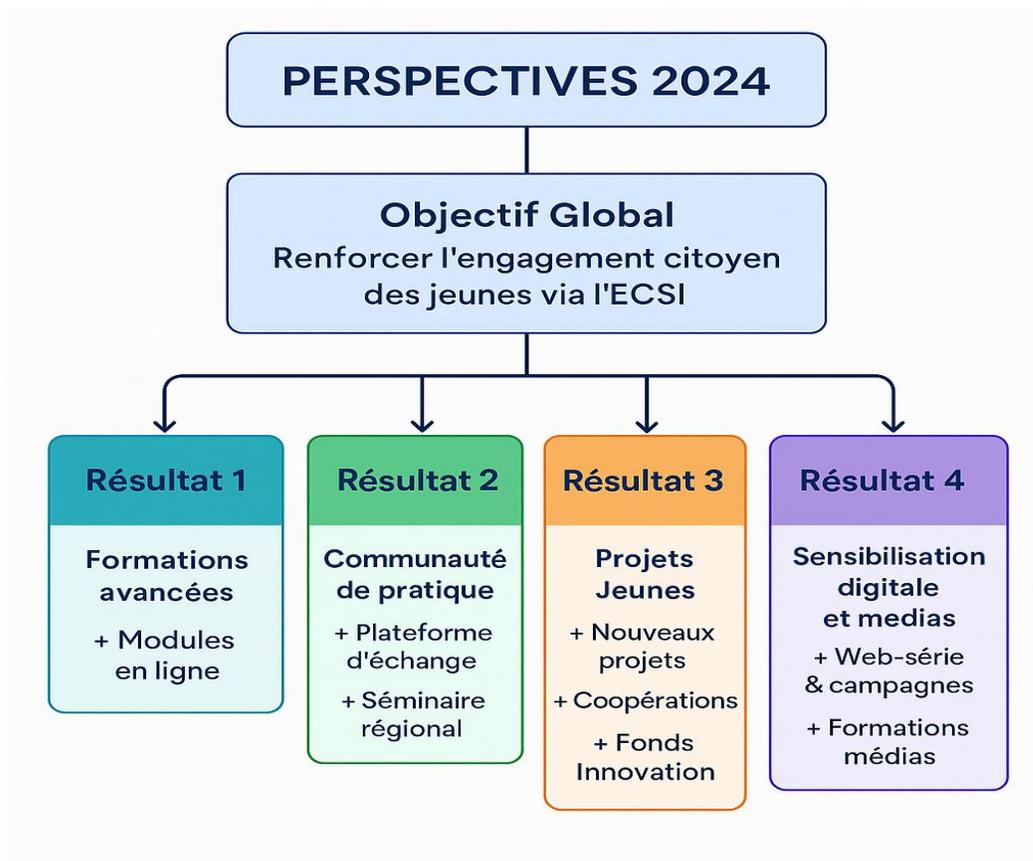
2 réunions du comité éditorial jeunes.

130 jeunes formés aux médias citoyens.

30 vidéos produites.

2 restitutions publiques diffusées (+5000 vues chacune).

Résultat / Activité	Description	Date / Participants
<b>R1 - Capacités des Éducateurs</b>	Diagnostic des besoins de formation	18-19 février 2023
	Formation sur l'accompagnement pédagogique	05-07 mai 2023 / 20 éducateurs
	Accompagnement de projets de solidarité	2023 / 20 éducateurs
<b>R2 - Communauté de Pratique</b>	Séminaire transnational d'échange	23-25 mai 2023 / 30 participants
	Laboratoires d'innovation pédagogique	05 juin & 11 juillet 2023
<b>R3 - Projets des Jeunes</b>	Projets de solidarité nationale et internationale	2023 / 10 projets
	Co-construction des projets	2023 / 130 jeunes
	Réinvestissement territorial	2023 / 1 projet à Gabès
<b>R4 - Médias &amp; Sensibilisation</b>	Comité éditorial jeunes	2023 / 4 jeunes / 2 réunions
	Formation aux médias & 30 vidéos	2023 / 130 jeunes
	Restitutions publiques	17 février 2023 & 9 février 2024



# Soyons Actifs / Actives

## Faire progresser l'accès aux droits humains

Depuis 2012, l'ambition du programme concerté pluri-acteurs "Soyons Actifs/Actives", dont nous sommes chef de file, est de renforcer les capacités des organisations de la société civile tunisienne en faveur de la réduction des inégalités dans l'accès aux droits, enjeu majeur de la transition démocratique, en y associant des organisations françaises. À partir de 2015, les pouvoirs publics et les collectivités territoriales des deux pays les ont rejoint. En 10 ans, le programme a soutenu plus d'une centaine de projets de terrain (éducation, économie sociale et solidaire, démocratie locale et participative) sur l'ensemble du territoire.

## Des processus structurants en 2023

- Appui aux deux pôles thématiques "Éducation" et "ESS" via un appel à candidature pour leur coordination ;
- Développement du tiers-lieu "Espace Farah" ;
- Structuration de 5 initiatives collectives ;
- Lancement de la phase opérationnelle du processus de pérennisation du programme ;
- Lancement de l'appel à initiatives locales innovantes et dispositif de formation entre pairs.

## **Autonomiser et inscrire la dynamique Soyons actifs.ves, ses processus collectifs et ses résultats dans la durée**

- En juin 2023, mise en place de la commission “pérennisation” au sein du Comité de pilotage
- En septembre 2023, production des principes organisationnels et d’un schéma général composé de 7 entités ;

-En octobre 2023, enrichissement de la proposition initiale aux rencontres de Tunis et de Marseille.

Dans un contexte politique marqué par le rétrécissement de l’espace civique en Tunisie, les membres de “Soyons Actifs / Actives” se sont mobilisés pour le maintien de la liberté d’association, via le décret de loi n°88 face à un projet de réforme qui imposerait des restrictions à l’enregistrement des associations et au financement étranger.

En 2023, 1 nouvelle organisation adhérente au programme et 61 ont renouvelé leur adhésion dont 40 organisations de droit tunisien et 22 de droit français

- Pôle Éducation : 40 membres
- Pôle ESS : 39 membres

## **Assemblée plénière**

### **La Société civile et le pluri-acteurs, quels apports pour la réduction des inégalités territoriales ?**

Suite aux demandes des membres lors des rencontres de septembre, il est essentiel de faire le point sur les 12 années écoulées et sur les initiatives qui ont contribué à réduire les inégalités d'accès aux droits.

Deux axes principaux :

1. Préservation de l'école tunisienne : Elle doit rester un pilier du développement et du changement.
2. Adaptation aux nouvelles réalités : L'école tunisienne est devenue un espace d'expérimentation et d'adhésion aux évolutions sociétales, avec des partenariats renouvelés depuis 2010.

Ouverture et engagement : L'école doit jouer un rôle actif dans le changement et la prise de décision. Le chantier de l'éducation est ouvert à tous, et il est crucial que la société civile participe à ces réformes.

- Inégalités d'accès aux ressources : Les régions de l'intérieur de la Tunisie manquent souvent de ressources, mais la collaboration entre les différents acteurs du PCPA est fructueuse.
  - Rôle de la société civile : Elle contourne les obstacles bureaucratiques et établit un réseau de communication avec les populations locales, tout en mobilisant des ressources internes et externes pour lutter contre les inégalités.
  - Exemple concret : L'association Intissar dans la région de Saidi Bouzid a aidé des artisans potiers à valoriser leur production, permettant ainsi à ces femmes de générer des revenus à partir de leurs ressources locales.
- 
- Bilan de 12 ans de travail : La présence de SL (Société civile) en Tunisie depuis 2011 a permis d'établir des liens solides entre les acteurs, notamment avec le ministère de l'Éducation.  
Les 13 ans de travail en Tunisie nous ont tous enrichi et appris à regarder dans le même sens mais également nous avons nous en France appris de la Tunisie et inversement. Cet échange c'est ce qu'on peut nommer l'humanité. Avancer et regarder ensemble vers davantage de respect de l'un et de l'autre. Le PCPA s'est finalement un magnifique outil de construction des sociétés humaines.
  - Collaboration continue : Il est essentiel de maintenir cette coopération au-delà des projets en cours, en cherchant à améliorer la justice et l'équité dans le pays
  - Évolution des mentalités : Ce parcours a enrichi les intervenants, leur permettant de mieux comprendre les réalités tunisiennes et d'avancer ensemble vers une société plus respectueuse et inclusive. Il reste encore de nombreux défis et réformes à entreprendre, mais tout ne peut pas se faire d'un coup. Il est important pour la SL de se faire entendre et que administrations et SL regarde ensemble dans le même sens, il en va en réalité de l'avenir et de la justice du pays.

## Témoignages des bénéficiaires

### ***Impact du projet sur la vie personnelle et professionnelle***

- Les femmes de Menzel Bouziane ont acquis confiance en elles, ont été formées et ont établi un réseau. Cela leur permet d'améliorer leur autonomie et leurs compétences.
- Projets au sein de l'institut : Création d'un club d'étudiants ambassadeurs axé sur la citoyenneté et les droits humains. A renforcé ses compétences grâce aux formations du TFYE.

### ***Quels sont les difficultés que vous rencontré.es et comment les avez-vous dépassé.es ?***

- Obstacles institutionnels pour le financement, mais avec le soutien du TFYE, ils ont pu surmonter ces défis. L'engagement des étudiants était aussi un enjeu.
- Difficultés en tant que leader : Opposition de certains hommes à la création du groupement. Il a fallu les convaincre des avantages de l'émancipation des femmes pour l'équilibre familial.

### ***Après ce grand travail du PCPA, comment pensez-vous la durabilité de ce programme ?***

- Importance de mieux exposer leur travail pour attirer l'attention internationale et créer des points de vente.
- Impact au sein de l'institut grâce à des projets à long terme, nécessitant des partenariats avec d'autres institutions et d'autres organismes qu'ils pourraient superviser.

### ***Comment évaluez-vous l'impact du travail avec les institutions publiques ? Comment percevez-vous la dynamique de durabilité de cette relation ?***

- La société civile et les acteurs locaux doivent continuer de collaborer pour le développement des jeunes car aujourd'hui les associations parties prenantes sont incluses dans cette mission. Le développement des clubs

- n'aurait pas été possible sans la participation de la société civile. L'école ne peut plus être la seule responsable de son développement
- Le travail associatif commencent toujours par identifier les besoins réels des régions, elles n'imposent pas de programmes, et travaillent en consultation avec les communautés locales. Cependant, il existe toujours des difficultés à faire participer les différentes parties prenantes dans les projets.
  - Le travail ne peut s'effectuer seul, des programmes existaient avant la participation de la société civile mais la cadence d'évolution était très lente et la structuration des projets étaient difficile. En 2017 lorsque, l'association Victoire et nous avons commencé à travailler, des groupements purement féminins ont été mis en place et la notion de travail ensemble et en groupe s'est démocratisée auprès des femmes. Lorsque la délégation était seule, le travail n'était pas efficace surtout sur la question de la publicité et de la communication. Aujourd'hui la GDE de Sidi Bouzid fait partie des premières et c'est grâce au travail du partenariat.
  - Collaboration avec la société civile a permis d'améliorer l'efficacité des programmes. A mis en avant l'importance d'un cadre légal clair pour faciliter le travail associatif.

**Comment percevez-vous la durabilité de la collaboration entre la société civile et les institutions ? Proposez 2 ou 3 idées.**

- La durabilité dépend de la capacité des institutions à travailler avec les associations, qui doivent être conscientes qu'elles ne travaillent pas seules.
- Rôle du ministère de l'Éducation : Il doit faciliter le travail des associations en établissant un cadre juridique clair.
- Initiatives concrètes :
  - Élaboration d'un guide pour l'animation des droits de l'homme et de kits d'outils.
  - Programme "Tunisie 4" avec l'association Instittsar, soutenant le marketing et la commercialisation des produits des femmes, notamment avec un point de vente pour la délégation régionale de l'agriculture.

## **Présentation du plan de pérennisation**

Contexte : Après 12 ans de collaboration, nous travaillons sur trois pôles principaux. Les discussions ont été transversales, abordant des thèmes comme la numérisation et son impact sur l'éducation, ainsi que la culture, l'interculturalité et la paix mondiale, affectées par des conflits.

Développement régional : Importance d'étendre notre horizon vers le Maghreb et la région MENA, pour relativiser le collectif et envisager des extensions vers la Pologne et l'Allemagne.

Environnement : L'espace méditerranéen est sensible aux enjeux environnementaux. Nous devons renforcer la solidarité à travers la diplomatie de l'eau, de la migration et des décisions.

Résultats des composantes : Les résultats des cinq composantes doivent nourrir une réflexion pour les étapes futures, impliquant les associations pour approfondir notre savoir. Le programme SASA a renforcé les compétences des membres, qui sont désormais des ressources précieuses.

Financement : Une partie des fonds sera dédiée au travail social, notamment avec les enfants et les personnes handicapées. Les bailleurs de fonds préfèrent financer des groupes plutôt que des associations individuelles.

Évolution depuis 2012 : Le projet a mûri depuis la révolution de 2012, et il est crucial que la société civile comprenne qu'elle doit évoluer. Les cinq composantes doivent interagir.

Rôle de la société civile : Devenir une source de connaissance, plutôt qu'une simple consommatrice. Préparer des questions alternatives pour l'avenir, notamment sur la paix et les droits humains, tout en acceptant la responsabilité de préserver l'espace civique.

Collaboration des associations : Chaque association travaille sur des sujets différents, parfois similaires. Il est essentiel de former un réseau d'associations qui respectent les décisions du MEN tout en collaborant.

Encourager les associations à travailler ensemble pour une plus grande synergie.

Capitalisation des expériences : La transmission des informations et des expériences est cruciale, bien que complexe, car il ne s'agit pas simplement de reproduire des travaux d'une région à l'autre, mais de les adapter au contexte local.

Propositions pour l'avenir : Considérer le projet comme un écosystème vivant, en travaillant sur les flux et les synergies. Chaque atelier devrait favoriser la collaboration entre les différentes composantes.

Préservation du projet : Il est vital de conserver le cœur battant de ce système, en gardant à l'esprit la nécessité de préserver la paix et de lutter contre les inégalités. Cela constituera le moteur de la pérennisation du projet.



# Analyse récapitulative:

L'année 2023 a marqué une étape clé dans la consolidation des actions menées par Solidarité Laïque Tunisie et ses partenaires, malgré un contexte politique et social marqué par des restrictions croissantes. Les efforts collectifs ont permis de :

- Renforcer les capacités des jeunes et des éducateurs à travers des formations, des projets locaux et internationaux, et des actions de sensibilisation citoyenne.
- Structurer des espaces innovants tels que les tiers lieux, les think tanks et des initiatives citoyennes, en capitalisant sur les acquis de plusieurs années d'engagement.
- Pérenniser la dynamique du programme « Soyons Actifs / Actives » en lançant un processus structuré pour garantir sa durabilité.
- Maintenir un dialogue constructif entre les associations et les institutions publiques pour défendre l'espace civique, renforcer l'école tunisienne et promouvoir la justice sociale.

Ce bilan confirme la pertinence du travail mené et souligne l'importance de poursuivre ces démarches de manière durable et inclusive.

# Perspectives Stratégiques pour 2024 :

## 1. Renforcement des dynamiques de jeunesse et d'éducation :

- Élargissement du programme J2R à de nouveaux pays et territoires (ex. Liban, Albanie, Algérie).
- Formation continue des jeunes sur les outils numériques, la citoyenneté et l'entrepreneuriat social.
- Mise en place de nouveaux projets transnationaux de solidarité.

## 2. Consolidation du processus de pérennisation :

- Finalisation du schéma d'écosystème avec les 5 entités opérationnelles.
- Déploiement des dispositifs de transition pour intégrer durablement les dynamiques collectives dans les territoires.
- Appui renforcé aux initiatives locales et régionales pour garantir leur autonomie.

## 3. Développement et autonomisation des espaces thématiques :

- Renforcement des Tiers Lieux comme espaces d'innovation sociale et d'inclusion.
- Déploiement des Think Tanks Éducation et ESS pour produire des recommandations politiques concrètes.
- Mobilisation des jeunes autour des Espaces Citoyens pour la mobilité et l'engagement interculturel.

## 4. Approfondissement des partenariats et mobilisation des ressources :

- Recherche de financements pluri-acteurs, en valorisant les expertises locales et les approches collectives.
- Développement d'une Société de Services Associatifs pour professionnaliser l'accompagnement des projets.
- Renforcement des alliances avec les institutions publiques, les collectivités locales et les acteurs internationaux.

## 5. Capitalisation et mise en réseau :

- Développement de plateformes et d'outils numériques de partage d'expériences.
- Organisation d'ateliers de transfert d'expériences entre régions et pays.

- Publication d'études et de guides pratiques pour renforcer la visibilité et la diffusion des bonnes pratiques.

**Inscrire durablement les actions de Solidarité Laïque Tunisie et de ses partenaires dans un écosystème structuré, pérenne et inclusif, capable de répondre aux défis sociaux, éducatifs et économiques.**



**RAPPORT D'ACTIVITES 2023**

**SOLIDARITE LAIQUE TUNISIE**

**13 rue Dr Alphonse Laveran 1002 Tunis**

**[www.solidaritelaiquemediterranee.tn](http://www.solidaritelaiquemediterranee.tn)**